

# BON À SAVOIR...

**Le choix d'un entrepreneur : Comment obtenir ce que vous voulez, et ce pour quoi vous payez !**

*Sans une bonne planification, la rénovation d'une maison peut s'avérer une expérience stressante, prenante et coûteuse. Or tôt ou tard, presque tous les propriétaires devront faire appel aux services d'un entrepreneur pour effectuer des travaux de réparation ou de rénovation à leur maison. Comment alors recruter le "bon" entrepreneur, afin que les améliorations dont vous rêvez se déroulent le mieux possible ?*

**P**our vous aider à choisir un entrepreneur et à obtenir ce que vous voulez, et ce pour quoi vous payez, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vous offre un certain nombre de conseils :

- Demandez à des membres de votre famille, à des amis et à des voisins de vous recommander une personne qui a exécuté des travaux semblables.

Vous pouvez également consulter les associations régionales de constructeurs d'habitations et de rénovateurs, les magasins de matériaux de construction, le service d'urbanisme de votre municipalité et Internet.

- Discutez de votre projet avec quelques entrepreneurs

potentiels afin d'obtenir leurs suggestions sur la manière de faire le travail. Selon l'entrevue et la complexité de la tâche, vous pourrez demander une estimation des coûts, mais la première rencontre sert habituellement à mieux connaître l'entrepreneur et le type de travaux qu'il exécute.

Ainsi, à moins que vous n'ayez pu prendre préalablement des renseignements sur l'entrepreneur, ne signez ni ne payez rien à ce moment-là.

- Posez-lui autant de questions que vous le désirez, telles que : depuis combien de temps est-il en affaires? Pour quels genres de travaux l'entrepreneur et ses sous-traitants possèdent-ils un permis et quels sont leurs

domaines de spécialisation? A-t-il déjà réalisé des travaux semblables ? Est-ce qu'il aura sa propre équipe ou embauchera-t-il des sous-traitants ? Quel sera le calendrier des travaux ? L'entrepreneur offre-t-il une garantie, et quelle est la couverture de cette garantie ? Possède-t-il une assurance contre les accidents de travail et une assurance responsabilité ? Fournira-t-il un contrat écrit ?

- Demandez à chacun des entrepreneurs de vous fournir les noms d'au moins trois anciens clients. Téléphonnez à ces derniers, et s'ils le permettent, rendez-vous sur place pour voir les travaux finis.

Demandez-leur s'ils sont satisfaits de l'entrepreneur,

des gens de métier et de la qualité du travail.

- Bon nombre de propriétaires préfèrent avoir en main quelques devis avant de prendre une décision. D'autres, par contre, manifestent une nette préférence pour un entrepreneur et choisissent de simplement lui demander un devis en bonne et due forme. Quel que soit votre choix, assurez-vous d'avoir l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. En règle générale, si vous avez un bon plan et des spécifications claires, trois devis, ainsi qu'une discussion initiale avec l'entrepreneur et une vérification des références, vous fourniront suffisamment d'information pour prendre une décision.

- Enfin, quelle que soit l'en-

tervue des travaux de rénovation à réaliser, n'oubliez pas d'avoir un contrat écrit détaillé. Même si un entrepreneur vous propose une "bonne affaire" si vous payez comptant, sans contrat écrit vous risquez de perdre votre acompte et de vous retrouver avec du travail de mauvaise qualité, à payer beaucoup plus cher que vous ne l'aviez prévu ou avec des problèmes beaucoup plus graves. Une fois le contrat en main, lisez-le attentivement avant de le signer. Assurez-vous de comprendre toutes les clauses, et que tout ce que vous voulez et tout ce qui vous a été promis y sont bien décrits.

Source: SCHL

## Le développement responsable des terres forestières réduit les émissions de gaz à effet de serre et offre des rendements économiques jusqu'à 8 fois supérieurs à l'agriculture au CO2

**L'**ONG World Growth International (<http://www.worldgrowth.org>) a publié un nouveau rapport, prévenant les responsables de l'ONU et les leaders mondiaux que les efforts déployés pour s'attaquer au changement climatique échoueront tant qu'ils ne créeront pas la richesse au lieu de la détruire, un fait essentiel apparemment négligé par certaines organisations environnementales.

L'analyse intitulée « La foresterie et les pauvres : comment la foresterie réduit la pauvreté » révèle que la foresterie génère jusqu'à 7 % du PIB dans les pays pauvres, créant des emplois et une prospérité bienvenus. Le rapport compare ensuite la valeur de ces usages établis des terres forestières au rendement économique d'une utilisation des arbres limitée au stockage de carbone, la stratégie préconisée par des ONG « écologiques » telles que Greenpeace et WWF.

« La valeur du développement établi des

terres forestières est au moins quatre fois supérieure et peut facilement être huit fois supérieure à l'agriculture au carbone », a expliqué le président de World Growth, Alan Oxley « Cela contredit les affirmations selon lesquelles les pays pauvres peuvent connaître des rendements économiques plus importants en cessant la foresterie et la conversion des terrains boisés en vue de l'agriculture et à d'autres fins plus productives. »

En pleine récession économique mondiale, les décideurs et les législateurs du monde entier veulent absolument favoriser la croissance économique. « Par conséquent », poursuit M. Oxley, « toute proposition relative au changement climatique qui ébranle la croissance ne marchera pas. »

« Cette réalité n'est manifestement pas bien comprise par quelques ONG environnementales telles que Greenpeace et WWF. En fait, au lieu de stimuler le développement économique, le modèle de traité climatique qu'elles ont récemment publié détruirait activement la richesse

dans les pays riches comme dans les pays pauvres.

« Cela établirait de fait une sécurité "écologique" mondiale. Ce plan prévoit d'imposer une taxe de 760 milliards USD sur cinq ans aux pays riches. Ces revenus seraient alors affectés aux pays en développement sous forme d'aide, à la condition douteuse qu'ils ferment les industries créatrices de richesse telles que la foresterie. »

Des recherches antérieures menées par World Growth ont démontré que l'expansion des puits de carbone dans les forêts des pays en développement constitue l'un des moyens les plus efficaces de réduire les émissions. Cette expansion nécessite l'exploitation d'activités forestières durables dans les forêts naturelles ainsi que l'établissement de plantations et de cultures commerciales.

En raison des circonstances économiques défavorables et des énormes différences entre les grandes nations, M. Oxley a expliqué que les chances de par-

venir à un accord sur un nouveau traité à Copenhague cette année sont minces : « Tant que des stratégies protégeant et même encourageant le développement économique ne seront pas élaborées, les négociateurs n'adopteront pas de nouvelle stratégie mondiale cette année et pendant encore longtemps. »

World Growth est une organisation non gouvernementale à but non lucratif fondée avec une mission éducative et caritative en vue d'étendre l'éducation, les informations et autres ressources disponibles aux populations défavorisées afin d'améliorer leur santé et leur bien-être économique.

World Growth, soutient et célèbre le nouvel âge de la mondialisation et le pouvoir du libre-échange d'éradiquer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations du monde en développement.

Pour plus d'informations sur World Growth, visitez [www.worldgrowth.org](http://www.worldgrowth.org).

Source: World Growth.